



VITICULTURE



EN BREF

Actualité

Climatologie

Depuis 10 jours, les conditions sont peu favorables à la pousse de la vigne

Phénologie

Stade moyen pour les :

- Chenin, Cabernet, Pinot Noir : **F14** «7 à 8 feuilles étalées» à **G15** «Boutons floraux agglomérés» pour les parcelles précoces
- Sauvignon : **F 13/14** «6 à 8 feuilles étalées»

Mildiou

Les œufs sont en passe d'arriver à maturité. Le risque augmente sensiblement maintenant avec les prochaines pluies annoncées

Oidium

Stade de réceptivité est atteint pour les parcelles précoces et le risque augmente sensiblement

Black rot

Risque faible

Tordeuses

Le vol de 1^{ère} génération est maintenant terminé

Cigarier/Pyrale

Quasiment absence

Cicadelle de la flavescence dorée

Des larves sont maintenant régulièrement observées sur tout le vignoble

Rédacteurs

Michel BADIER CA41
en collaboration avec
le comité de
rédaction

Observateurs

CDA 41, CDA 37, CRAC,
SICAVAC, IFV Val de
Loire Centre, FREDON,
Ax'VIGNE,
PhytoService, Soufflet
Vigne, Vitagri, COPAC,
Renaud SA, LVVD,
Syndicats AOC Coteaux
du Vendômois, Cave
des Coteaux du
Vendômois, Cave
Robert et Marcel, Cave
des Producteurs de
Vouvray, Agri Négoce,
Viti Négoce..

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la
Chambre régionale
d'agriculture du Centre-
Val de Loire

**13 avenue des Droits
de l'Homme - 45921
ORLEANS**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Note technique commune de la gestion de la résistance 2019 des maladies de la vigne

R Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2019

http://viticulture.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites_doc/NC2019_mildiou_o%C3%AFdium_botrytis_blackrot_vigne_0.pdf

Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture version janvier 2019

B <https://drive.google.com/file/d/19xoc0PooBHOK2SramOvIkVwsVadhOGFM/view>

Semaine n° 21

Nombre de parcelles suivies : 55

Climatologie

BILAN PLUVIOMETRIE DEPUIS DEBUT MAI 2019

En mm	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01/05 au 20/05/19	31.4	31.4	39.2	40.2	41.1	50.8

Commentaires

Les pluies de la fin de semaine dernière varient de 5 à 25 mm selon les stations

Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours sont peu favorables actuellement au développement de la végétation et nous sommes aux stades :

Hors situations gel
Situation au 20/05/19

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»	G 15 «Boutons floraux agglomérés»
Chenin	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»	G 15 «Boutons floraux agglomérés»
Sauvignon	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»
Cabernet	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»	G 15 «Boutons floraux agglomérés»
Pinot Noir	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»	G 15 «Boutons floraux agglomérés»
Gamay	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»	G 15 «Boutons floraux agglomérés»
Cot	E 10 «3 à 4 feuilles étalées»	E 11 «4 à 5 feuilles étalées»	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»

Commentaires

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **F13/F14** « 6 à 8 feuilles étalées » à **G 15** «Boutons floraux agglomérés»

F 14

G 15

F 14

G 15



Romorantin 41 (MB)



Chenin 41 (MB)



Sauvignon 41 (MB)



Cabernet 41 (MB)

La pousse s'est ralentie sensiblement avec les températures fraîches depuis 10 j. Un certain nombre de parcelles présentent des couleurs jaunes ou chlorotiques.



*MB – Vigne de Sauvignon à St Julien de Chedon
avec feuillage jaune au 20/05/19*

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

MILDIOU

Réceptivité de la vigne et éléments de biologie

Les conditions nécessaires de contaminations sont quasiment toutes réunies :

- Oui, le stade lié à la réceptivité de la vigne est maintenant atteint
- les températures moyennes supérieures à 11°C sont quasiment atteintes
- La pluviométrie devient suffisante
- Les œufs sont en passe d'arriver à maturité
-

Contexte de suivi

Les mises en germination en étuve ont été faites le lundi 20.05.19. Il en ressort les éléments suivants :
« Les oospores ne germent pas à 24h de mise en culture en condition laboratoire (t° maintenue à 20°C et humidité saturante) sur les échantillons provenant du 37 et 18 : Fredon Centre et SICAVAC

Remarque : Actuellement les œufs arrivent à maturité à 48h ce qui signifie que sur les échantillons de feuilles de 2018 conservés sur les sites des parcelles ont bien du potentiel

Conclusions : les œufs d'hiver sont en passe d'arriver à maturité prochainement »

Contexte d'observations

- Sur les parcelles du réseau :
 - les 1ers symptômes ont été observés sur 1 parcelle à Saint Nicolas en lutte anti gel par aspersion
 - dans les autres parcelles du réseau, aucun symptôme n'a été encore observé

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

D'après le modèle, les pluies du weekend dernier ont pu entraîner quelques contaminations

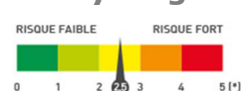
Pour cette semaine et le début de semaine prochaine:

En H2 : des pluies sont simulées de l'ordre de 5 à 8 mm à partir du 24/05 et sur 4 jours. Elles devraient entraîner des contaminations épidémiques qui seront significatives.

En H3 : des pluies importantes sont simulées pouvant aller à plus de 40 mm à partir du 24/05 au 01/06 et elles pourront entraîner contaminations importantes.

Le risque augmente actuellement selon le modèle.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Lors de l'épisode pluvieux du weekend dernier, les œufs n'étant pas mûrs, ils n'ont pas pu entraîner de contaminations

Avec le nouvel épisode pluvieux annoncé pour la fin de semaine et de l'élévation des températures, le risque augmente mais tout en restant encore limité

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères

Méthodes de biocontrôles

 *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019*

OIDIUM

Réceptivité de la vigne

Compte tenu des températures la semaine dernière peu élevées, la période reste défavorable aux contaminations. Le stade de sensibilité de la vigne n'est pas encore atteint (7 à 8 feuilles) sauf sur les parcelles les plus précoces. La vigilance ensuite restera de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique.

Contexte d'observation

- Sur les parcelles du réseau : Aucun symptôme n'a été encore observé
- Hors parcelles réseaux : des taches ont été observé sur des parcelles sensibles et à historique sur Sancerre

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

Les pluies du weekend dernier ont pu entrainer quelques contaminations

Pour cette semaine

En H2 : Des pluies sont simulées de l'ordre de 5 à 8 mm à partir du 24/05 et sur 4 jours et elles entrainent des contaminations qui se généralisent mais par contre elles devraient évoluer lentement.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque augmente et il faut rester vigilant sur les parcelles sensibles et à historiques ayant atteint le stade 7/8 feuilles

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée ... La mise en place des effeuillages permettent d'aérer et d'exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'Oïdium

Méthodes de biocontrôles

 *Des produits de bio contrôle existent - vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019*

BLACK ROT

Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Black Rot est maintenant atteint.

Contexte d'observations

- Sur les parcelles du réseau : Aucun symptôme n'a été encore observé
- Hors parcelles réseaux : idem

Attention à ne pas faire la confusion actuellement avec des embruns de phyto de désherbants tournesol



*MB – Feuille de Gamay ayant subi des embruns de désherbant tournesol au 20/05/19 – Noyers/Che
A ne pas confondre avec des taches de Black rot*

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

Les pluies du weekend dernier ont pu entrainer quelques contaminations

Pour cette semaine

En H2 : Les pluies simulées de la fin de la semaine pourront entrainer des contaminations mais de façons moins importantes que les précédentes. Les niveaux de contaminations se ralentissent par épuisement du potentiel d'inoculum initial. Ces contaminations seront limitées.

Le risque se stabilise actuellement selon le modèle.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque se stabilise actuellement selon le modèle mais il reste dans l'immédiat limité aux parcelles à historique.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limitez la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019

Ravageurs

PYRALE

Contexte d'observations

Très peu de chenilles de pyrale sont observées sur les parcelles du réseau

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthode alternative

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est à 80% de ceps avec au moins une pyrale et jusqu'au stade 5 à 6 feuilles étalées

TORDEUSES

Contexte d'observations

1 - Cochylis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 21/04/19, sont restées extrêmement limitées même sur des parcelles à historique et le vol est terminé sur tout le vignoble

2 - Eudémis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 23/04/19, sont restées extrêmement limitées à quelques parcelles sur les zones à historique (Bourgueil) dans les autres situations, il a été quasiment inexistant. Le vol est terminé

Rappel :

L'évaluation de la pression « vers de grappe » sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les captures permettent notamment de connaître la date de début des vols, élément nécessaire, conjointement aux comptages de chenilles, au raisonnement de la protection phytosanitaire contre les tordeuses.

La floraison est la période de prédilection pour l'estimation des populations de tordeuses sur les parcelles en réalisant des comptages de glomérules pour 100 inflorescences observées

Les seuils de décision qui peuvent être utilisés à l'issu de ces comptages de glomérules en 1^{ère} génération :

- Entre 0 et 5 glomérules pour 100 inflorescences : pas de gestion insecticide en deuxième génération,
- Plus de 5 glomérules pour 100 inflorescences : La gestion de ce ravageur nécessite de prendre en compte d'autres paramètres comme l'historique de la parcelle, la présence d'une lutte par confusion

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectués avant le démarrage du 1^{er} vol

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est déterminé par le nombre de glomérules observés :

- 30 à 50 glomérules (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) pour 100 grappes observées

CICADELLE DE LA FLAVESCECE DOREE

Rappel des éléments de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et IL ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive par la présence de 2 taches noires à l'extrémité de l'abdomen à tous les stades larvaires.

Voir fiche reconnaissance : **FREDON Centre Val de Loire**

https://drive.google.com/open?id=1AlvL7GDoIpQ1eByZHmDSKCb7D_XDskXU

Contexte d'observations

Des larves de cicadelles sont maintenant régulièrement observées sur tous les vignobles du Centre Val de Loire (de Saint Nicolas à Sancerre)

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL du [21/05/19](#)

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteint de jaunisse. Il n'existe pas d'alternative de substitution

CIGARIER

Rappel des éléments de biologie

Cigarié de la vigne : parasite de la vigne dû à un coléoptère le *Byctiscus betulae* appartenant à la famille des charançons avec une seule génération par an. Cet insecte vert doré mesurant de 6 à 8 mm est muni d'un long bec qui permet à la femelle au moment de la ponte de piquer le pétiole des feuilles et d'y déposer de 1 à 16 œufs. Les feuilles vont alors se flétrir et s'enrouler ensuite sur elles même comme un cigare.

Contexte d'observations

Quasiment pas de symptômes visibles sur les parcelles observées



MB – Cigarier en train de faire le cigare pour protéger les œufs - 20/05/19

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthode alternative

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Seuil retenu : 15 à 20 cigares pour 25 ceps observés

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 28 mai 2019



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>



Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.